Outil de monitorage de la performance du Programme élargi d'immunisation

## PHASE 2

**Annexe 15:** 

Norme d'excellence pour les composantes du PEV





## Outil de monitorage de la performance du PEV national dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

## Annexe 15. Normes d'excellence pour les composantes du PEV

\*Les normes d'excellence font référence aux normes/critères requis pour obtenir un pointage de 5 dans la composante globale.

Numéro composante	Nom composante	Norme d'excellence
1	Priorité politique	Le pays dispose d'un cadre juridique complet pour le PEV, en comprenant une politique de vaccination au long de la vie. Il existe des mécanismes de retour d'information du Ministère de la Santé à l'Assemblée législative. La politique budgétaire du PEV comprend les opérations de vaccination contre COVID-19, et le PEV joue un rôle actif dans la prise de décision concernant les vaccins dans le pays. En plus, le pays participe aux discussions internationales sur le PEV.
2	Planification et programmation	Le pays dispose d'un plan à long terme pour le PEV national et sa mise en œuvre est en cours. Les activités annuelles sont soutenues par un plan d'action global qui est actuellement exécuté systématiquement et fait l'objet d'un suivi. Cela comprend des stratégies financées visant à atteindre les populations non vaccinées et sous-vaccinées, ainsi que à élargir le groupe cible des vaccins existants et introduire nouveaux vaccins. Pour mener efficacement ces activités, le PEV a estimé avec précision le dénominateur des populations cibles et a défini des limites géographiques pour identifier les zones de responsabilité de chaque établissement de santé. Tous les établissements de santé ont reçu des directives de micro planification du PEV national et ils les mettent en œuvre. De plus, la vaccination contre COVID-19 a été intégrée aux activités de vaccination de routine, des groupes à haut risque ont été identifiés et les taux de couverture vaccinale pour ce groupe ont augmenté.
3	Organisation et coordination	La structure organisationnelle du PEV national est conçue de manière globale, en englobant tous les départements qui exercent des fonctions de gestion. Il existe une coordination interne à travers le Comité Technique National, qui se réunit selon un calendrier régulier, favorisant la coordination et la communication entre les différents domaines du PEV. De même, le Groupe Consultatif Technique National sur la Vaccination (NITAG) fournit un soutien technique au PEV et dispose de termes de référence (TdR) définis et d'un budget dédié pour soutenir ses activités. Il existe également un mécanisme de coordination externe pour le PEV qu'engage différents secteurs pour fournir un soutien aux activités de vaccination. Les pays frontaliers coordonnent également leurs activités de vaccination, de surveillance et d'urgence pour garantir une couverture accrue et une gestion efficace des maladies dans la région. De plus, il existe un groupe de travail intersectoriel formel qui gère l'intégration du PEV avec la vaccination de routine. Il existe également des stratégies établies pour augmenter la couverture vaccinale contre COVID-19 dans les groupes à haut risque. Elles ont été mises en œuvre dans tout le pays et sont monitorées.
4	Surveillance épidémiologique	Le pays a défini des protocoles et un plan national de formation pour la surveillance des MEV. Il existe également une équipe de réponse rapide formée pour la gestion des épidémies. Le pays a atteint les taux de notification et les indicateurs de surveillance des cas de rougeole/rubéole et de poliomyélite et a mené une évaluation des risques au cours des trois dernières années. De plus, les laboratoires nationaux de bactériologie et de virologie disposent de suffisamment de matériel pour effectuer les tests et partagent les résultats en temps opportun.
5	Gestion RRHH et financière	Le pays autofinance les achats de tous les vaccins et intrants (y compris ceux contre COVID-19), il dispose d'une politique de financement de toutes les opérations de vaccination et il dispose d'un mécanisme complet de planification et de suivi pour l'achat de vaccins et de intrants. Le PEV participe activement à la communication des besoins financiers au Ministère de la Santé, et tous les fonds sont distribués en temps opportun à tous les niveaux. Le pays dispose de ressources humaines (RRHH) suffisantes pour toutes les composantes du PEV, d'une stratégie de secours pour faire face à une pénurie et un plan RRHH mis en œuvre et suivi.
6	Formation et supervision	Le pays dispose d'un plan national annuel de formation pour toutes les composantes du PEV qui a été mis en œuvre et fait l'objet d'un suivi. Cela comprend une formation sur l'introduction de nouveaux vaccins, l'administration du vaccin contre COVID-19 et l'intégration de la vaccination contre COVID-19 dans la vaccination de routine. Le pays dispose également d'un plan national de supervision qui a été mis en œuvre et monitoré. Des visites de supervision formative intégrées pour la vaccination de routine et contre COVID-19 ont été effectuées dans tout le pays selon un calendrier prédéfini. Tous les superviseurs ont fourni des commentaires et des recommandations concrètes aux établissements de santé et ces recommandations ont été mises en œuvre.
7	Système d'information	Le pays a établi des normes et des lignes directrices qui régissent l'organisation et le fonctionnement des systèmes d'information sur la vaccination, et ces protocoles ont été mis en œuvre à l'échelle nationale. Le système d'information électronique sur les dossiers de vaccination nominaux interagit de manière transparente avec d'autres systèmes d'information sur les dossiers de vaccination et des systèmes d'information sur la santé. Tous les niveaux du pays procèdent à un diagnostic annuel de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication. Le pays procède à des analyses régulières des données sur la vaccination contre COVID-19 et sur la couverture vaccinale de routine, ainsi qu'à une analyse d'équite afin de développer des activités de vaccination ciblées. Tous les établissements de santé soumettent systématiquement des données complètes en temps opportun. En outre, le pays mène une évaluation complète de la qualité des données tous les cinq ans, intégrant les commentaires de cette évaluation pour améliorer continuellement les normes de qualité des données.

8	Chaîne de froide	Le pays dispose de normes et de lignes directrices complètes pour l'organisation et la gestion des chaînes du froid, et ces protocoles ont été mis en œuvre dans tout le pays. Il existe un système d'information électronique pour gérer les stocks de la chaîne du froid et celui-ci est constamment mis à jour à tous les niveaux. Le pays dispose de capacités de stockage pour tous les vaccins, y compris ceux qui nécessitent des températures ultra-basses. Un plan financé est en place pour l'entretien et le remplacement des équipements et un plan stratégique est en place pour a distribution efficace des vaccins dans tout le pays. Pour améliorer l'efficacité opérationnelle, les dernières technologies sont utilisées pour monitorer la chaîne du froid, et la gestion des vaccins au sein de la chaîne du froid est régulièrement revue par le biais d'activités de supervision formative menées dans tout le pays. De plus, les vaccins qui arrivent dans le pays sont rapidement dédouanés dans les 24 heures. Tout dégât causé aux vaccins est signalé avec diligence au fournisseur dans les trois jours par le biais des mécanismes officiels.
9	Approvisionnement en vaccins et intrants	Le pays a établi des procédures documentées pour planifier la demande annuelle de vaccins et de intrants, qui sont utilisées à tous les niveaux. L'Autorité Nationale de Régulation est activement engagée dans les activités liées au PEV. Le pays adhère aux procédures réglementaires mises à jour pour autoriser l'introduction de vaccins figurant sur la liste d'utilisation d'urgence (EUL) ou de préqualification (PQ) de l'OMS, ainsi qu'aux procédures officielles de libération des lots de vaccins, avec un monitorage systématique en place. Il n'y a eu aucune pénurie de vaccins au cours des 12 derniers mois et les taux de perte de vaccins sont restés constamment inférieurs aux seuils nationaux pour chaque vaccin.
10	Évaluation et recherche	Le PEV national a organisé au moins une réunion complète d'évaluation et de suivi au cours de l'année écoulée et une enquête sur la couverture vaccinale au cours des dernières cinq années. Les résultats des deux ont été utilisés pour élaborer un plan d'action visant à répondre aux domaines prioritaires, et ce plan d'action est en cours de mise en œuvre. De plus, au cours des dernières cinq années, le PEV a entrepris deux études: (i) une étude de recherche opérationnelle systématique alignée sur les directives et normes officielles a été menée, donnant la priorité aux sujets les plus importants du PEV. Les lacunes identifiées ont été utilisées pour éclairer les actions visant à améliorer l'efficacité du programme (ii) au moins une étude post-introducción ou d'évaluation complète des nouveaux vaccins
11	Communication sociale et gestion de la demande	Au cours des dernières cinq années, le pays a mené au moins une évaluation pour mesurer l'acceptation et la demande de vaccination de routine et de vaccins contre COVID-19. Les résultats de ces évaluations ont été utilisés pour élaborer des plans de communication à tous les niveaux. Ces plans de communication ont été évalués sur leur efficacité, mis à jour pour l'année en cours et sont soutenus par des ressources financières et humaines pour leur exécution. De plus, des activités complètes de communication et d'engagement communautaire local ont été mises en œuvre à tous les niveaux pour la vaccination de routine et contre COVID-19 par tous les supports disponibles. Il est prévu de poursuivre ces activités de communication au cours de l'année prochaine.
12	Sécurité des vaccins	Evènements supposément attribuables à la vaccination ou à l'immunisation (ESAVI): Le pays dispose de trois documents importants relatifs à ESAVI qui ont été mis en œuvre à l'échelle nationale et font l'objet d'un suivi (i) un manuel pour la surveillance ESAVI qui a été mis à jour au cours des 3 dernières années (ii) un plan de communication stratégique pour la sécurité des vaccins qui comprend des procédures de réponse aux crises (iii) plan national annuel de formation pour la surveillance ESAVI. De plus, les données ESAVI sont collectées à l'aide d'un formulaire d'enquête électronique intégrant toutes les variables clés de la surveillance ESAVI. Les données sont enregistrées dans une base de données nationale de notifications de cas individuels et toutes les institutions impliquées dans la surveillance ESAVI y ont un accès illimité. Il existe un système de surveillance des erreurs programmatiques qui comprend le reportage, l'enquête, un retour d'information continu (avec documentation) et la formation du personnel du PEV. Les données ESAVI pour COVID-19 sont publiées trimestriellement avec une analyse descriptive simple et une analyse de détection des signaux survenues au cours des 12 derniers mois. Il existe également un comité national de sécurité des vaccins, composé de membres indépendants formés à la méthodologie d'analyse de causalité ESAVI de l'OMS.  Injection sécurisée: Les normes et directives nationales en matière de sécurité des vaccins, de sécurité des injections, de gestion des déchets et de flacons multidoses ont été pleinement mises en œuvre et contrôlées dans tout le pays. Il existe également un contrat entièrement financé pour la collecte et l'élimination des déchets. Du matériel de communication et pédagogique pour l'injection et l'élimination en toute sécurité des déchets biologiques et tranchants a également été mis en œuvre.
13	Exécution	Le PEV national a fourni des directives techniques au niveau provincial/départemental pour définir les frontières au niveau des établissements de santé, la micro planification, l'élaboration d'une stratégie de suivi des perdus-de-vu, l'identification et l'atteinte des populations vulnérables pour la vaccination de routine et contre COVID-19. Le niveau provincial/départemental a adapté ces lignes directrices, les a mis en œuvre à tous les niveaux et la mise en œuvre est monitorée. Ils maintiennent également des mécanismes de coordination externes avec d'autres secteurs qui offrent des services de vaccination dans la Province/Département. De plus, toutes les visites de supervision (y compris le suivi rapide de la vaccination) prévues au niveau local ont été réalisées, des retours d'informations exploitables ont été fournis et mis en œuvre par les établissements de santé.
14	Centres de santé	L'établissement de santé a accès au manuel technique officiel du PEV, il dispose des données du dénominateur pour la population cible dans sa zone de référence avec une répartition par âge ainsi qu'un micro-plan et une stratégie mise à jour pour atteindre la population cible. Des formulaires de notification des cas de rougeole/rubéole et de polio sont disponibles et l'établissement a systématiquement intégré les commentaires reçus lors de toutes les visites de supervision formative. Il n'y a eu aucune pénurie de vaccins ni des intrants au cours des 12 derniers mois et tous les vaccins sont disponibles de façon quotidienne dans l'établissement. La chaîne du froid ne comporte aucun vaccin périmé et des enregistrements de contrôle de la température sont tenus depuis les 12 derniers mois, avec un enregistrement deux fois par jour. Tous les vaccins sont stockés et les flacons utilisés sont jetés conformément aux directives de l'OMS/OPS. Le personnel de l'établissement a été formé et a utilisé les définitions officielles de la rougeole/rubéole et de la PFA. Le personnel sait comment signaler et enquêter sur un ESAVI et enregistre toutes les données requises pour la vaccination. Le personnel est conscient de la sensibilité des différents vaccins à la chaleur et à la congélation, il stocke les flacons conformément aux directives du fabricant et sait comment manipuler les flacons de vaccins ouverts.